Hes·so VALAIS WALLIS
Ecole de Design et Haute Ecole d'Art
Schule für Gestaltung und Hochschule für Kunst

Hes·so

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Design et arts visuels*
Filière *Arts visuels*

1 *Intitulé du module* — *eXploration 3* — *2017-2018*

Code
A.AV.337.8X3.F.12

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☐ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☑ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☑ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☐ module sur 2 semestres automne et printemps
☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *

Langues(s)
☐ allemand / D
☐ français - allemand - anglais
☐ anglais

3 *Prérequis*

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☐ Pas de prérequis
☑ Autre

Autres prérequis
Selon programme d'études

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Le programme Bachelor s’adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l’ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L’étudiant s’initie d’abord à l’ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création. Au cours de la formation, l’étudiant et l’étudiantes sont conduits à renforcer les apprentissages expéri- mentés dans les ateliers par une participation à un ou plusieurs workshops parmi les trois ou quatre acr- rédités. Ces derniers d’une durée d’une à deux semaines sont dirigées par des artistes invités. Conduits d’une façon à la fois complémentaire et indépendante du rythme de l’école, ils donnent l’occasion à l’étudiant de se familiariser avec une multitude de démarches artistiques.

5 *Contenu et formes d'enseignement **

Le programme Bachelor propose aux étudiants et étudiantes dans le cadre de modules d’exploration ou modules mixtes de se constituer un choix d’enseignement, de cours ou de workshop qui puissent corre- pondre à leurs aspirations aussi bien artistiques qu’intellectuelles.
Cependant, au niveau 2, deux cours-séminaires sont obligatoires, dans le cadre du module X1, alors que le tutorat peut être librement choisi par l’étudiant et l’étudiante. Au niveau des cours obligatoires, il faut compter le cours-séminaire Conception exposition, qui se présente comme la suite des cours-séminaires Conception exposition du niveau 1, et il faut également compter le séminaire écriture, expression et argumentation orales, qui lui se présente comme la suite du séminaire écriture, expression et argumenta- tion orales du niveau 1.
Les tutorats peuvent être choisis parmi les neuf disciplines qui sont proposés dans la formation, à savoir les ateliers de dessin, de peinture, l’atelier multiples-édition, photographie, vidéo, cross over, son, installation 3D, installation-perfornance. Les tutorats veulent à l’étudiant et à l’étudiante d’observer sa propre pratique à travers un autre domaine et à partir d’un regard autre.

6 *Modalités d'évaluation et de validation **

Chaque cours présente des modalités d’évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédit par l’administration que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, des travaux ou des présenta- tions orales sont exigés, de même, d’une manière générale, qu’une participation active.
Les tutorats sont validés quant à eux selon des exigences propres à chaque enseignant choisi.

7 *Modalités de remédiation **

☐ remédiation possible : évaluation 4 ou 3
☐ remédiation possible : évaluation E ou F
☑ remédiation possible
☐ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a *Modalités de remédiation (en cas de répétition) **

☐ remédiation possible : évaluation 4 ou 3
☐ remédiation possible : évaluation E ou F
☑ remédiation possible
☐ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 *Remarques*

9 *Bibliographie*

Domaine HES-SO *Design et arts visuels*
Filière *Arts visuels*

10 ***Enseignant·e·s***
Brunner Raphaël
Fellay Diego
Mollard Adeline
Reist Kotscha
Van Singer Vivianne
Velardi Marie

Responsable de module *
Françoise Brunner

Descriptif validé le *
23/08/2010

Descriptif validé par *
Raphaël Brunner